

Image not found or type unknown



Héritage de mes enfants en cas de mariage

Par **autofocuss**, le **18/02/2013** à **19:18**

Bonjour,

je suis actuellement propriétaire d'un pavillon et j'ai mes deux enfants sous mon toit, je vais me marier l'année prochaine avec ma nouvelle compagne et je voudrais savoir que faut-il que je fasse pour que mes enfants héritent de la totalité de mon bien en cas de décès, mais sans qu'il puissent mettre à la porte ma future femme?

Cordialement

jean